InfoDSP Covid-19

19 MARS 2020 - Bulletin n° 3

À L'INTENTION DES MÉDECINS ET PHARMACIENS – RÉGION DES LAURENTIDES

PAR LA DIRECTRICE DES SERVICES PROFESSIONNELS DU CISSS DES LAURENTIDES

Mesures en place dans le CISSS

- Le Ministère a présenté un plan de contingence covid-19 pour le Québec et concernant les centres désignés.
    - Cas confirmés : Les centres actuellement désignés pour les cas confirmés des Laurentides requérant hospitalisation sont l'Hôpital général juif de Montréal (toute clientèle adulte incluant la clientèle obstétricale) et le CHU Ste-Justine (clientèle pédiatrique). Advenant une saturation de ces centres, l'Hôpital Sacré-Cœur et l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont recevront, pour la région de Montréal, des cas confirmés à leur tour. Dans une éventuelle 3e phase, qui serait déterminée par le MSSS en fonction de la situation globale des établissements québécois, l'Hôpital de Saint-Jérôme deviendrait également un hôpital désigné pour les Laurentides.
    - Cas suspects : Dans tous les cas, les cas suspects demeurent dans l'ensemble des hôpitaux jusqu'à confirmation et les équipes locales de coordination de la prestation des services médicaux sont à pied d'œuvre pour préparer les trajectoires intrahospitalières des patients potentiellement atteints et assurer que les services d'urgence, d'hospitalisation et de soins intensifs sont en mesure de soigner cette clientèle de façon sécuritaire. Ces équipes sont dirigées localement par les médecins suivants :

Hôpital	Responsable médical
Hôpital de Mont-Laurier / Centre de services de Rivière-Rouge	Dr Francis Paquette, chef du service d'hospitalisation
Hôpital Laurentien	Dre Colette D. Lachaîne, chef du service d'urgence
Hôpital régional de Saint-Jérôme / Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil	Dr Alain Lamontagne, chef département d'anesthésiologie
Hôpital de Saint-Eustache	Dr Lino Giani Birri, chef du service de soins intensifs

Les recommandations émanant de ces équipes sont transmises en mode sécurité civile au comité de coordination santé civile et médicale, sur lequel siège la Directrice des services professionnels qui ramène les préoccupations médicales de chaque milieu au comité aviseur du CISSS. Vous trouverez à cet égard l'organigramme de gestion de la pandémie dans le CISSS des Laurentides (pièce jointe 1).

Activités cliniques

- **Délestage des activités en clinique externe :** Les activités de délestage dans les cliniques externes, pour les rendez-vous pouvant être médicalement reportés, se poursuivent, sans annulation massive des rendez-vous. Il appartient à chaque médecin d'évaluer le dossier clinique de chaque rendez-vous prévu et, en cas de report, de consigner la raison du report et le délai acceptable de rendez-vous. Le MSSS favorise clairement le télétravail et la téléconsultation, lorsque possible, tant pour les activités hospitalières que pour les activités médicales de première ligne.
- **Services diagnostiques :** L'ensemble des services diagnostiques en milieu hospitalier constitue un risque non négligeable de transmission du coronavirus. À ce moment-ci, aucun délestage massif n'est prévu. Néanmoins, le MSSS recommande de repousser tout examen purement de dépistage (ex : PQDCS, PQDCCR). Certains examens non urgents, notamment les contrôles de routine, pourraient être remis. Nous encourageons l'ensemble des prescripteurs à éviter, dans l'état actuel des choses, tout examen diagnostique non urgent qui ne changerait pas la conduite médicale à court ou moyen terme.

- **Clinique de dépistage et d'évaluation :** La nouvelle clinique désignée COVID-19, située à Boisbriand, permet le dépistage du covid-19 et, lorsque requis, une évaluation des patients à risque et présentant des symptômes. La clinique de dépistage permettra d'éviter des visites inutiles dans les salles d'urgence pour des patients peu malades. Pour ce qui est de la clinique d'évaluation, elle permettra d'éviter des visites à l'urgence avec des patients malades, mais qui n'auront, pour la plupart, besoin ni d'investigation poussée ni d'hospitalisation. La clinique fonctionne uniquement sur rendez-vous : **1 877 644-4545.** D'ici quelques jours, la plate-forme Rendez-vous Santé Québec sera utilisée et nous vous en informerons.

- **Ligne directe pour les médecins désirant un rendez-vous de dépistage :** Les médecins qui souhaitent obtenir un rendez-vous pour un test de dépistage de Covid-19 peuvent communiquer au numéro **450 473-6811, poste 44316, entre 8 h 30 et 15 h 30.** En dehors de ces heures, les médecins peuvent utiliser la ligne provinciale destinée à la population au 1 877 644-4545. Les rendez-vous ont lieu à la clinique désignée COVID-19 située à Boisbriand. Le CISSS attend l'approbation du MSSS pour mettre en place un autre site à Rivière-Rouge.

- **Oncologie :**
    - Les activités du programme de dépistage du cancer du sein (PQDCS) sont suspendues, mais celles des centres de référence pour l'investigation désignée (CRID) sont maintenues ;
    - Toutes les activités de recherche en oncologie adulte, à l'exception des protocoles déjà débutés, sont suspendues ;
    - Des consignes spécifiques pour certains reports pour la clientèle à risque sont émises aux centres de radio-oncologie ;
    - Les rencontres des comités du diagnostic et du traitement du cancer (CDTC) sont maintenues, mais les conférences téléphoniques sont à privilégier.

- **CHSLD :** Afin d'éviter le plus possible les transferts en milieu hospitalier, particulièrement à l'urgence, un suivi étroit des résidents en CHSLD est souhaitable par les médecins traitants, en favorisant lorsque possible la téléconsultation.

- **Première ligne médicale :** La disponibilité des médecins de famille pour leur clientèle doit être maintenue. Lorsque les consultations peuvent être réalisées de façon téléphonique, ce mode est à privilégier, avec des modalités de facturation identiques à la visite du patient. Il importe notamment de maintenir l'accessibilité, principalement aux suivis de grossesse, aux patients avec des problèmes de santé mentale et aux patients de niveau de priorité P4 et P5 réorientés des salles d'urgence.

- **Rapatriement de patients de l'étranger :** Aucun patient symptomatique de la covid-19 ne peut être rapatrié.

- **Algorithme concernant les médecins et le personnel du réseau de la santé en contact avec la clientèle :** Vous trouverez en pièce jointe un algorithme concernant les précautions à prendre et les recommandations selon les récents voyages effectués à l'étranger ou la présence de symptôme compatibles avec le COVID-19 (pièce jointe 2).

Soutien à la pratique

- **Tests d'ajustement des masques N95 :** Tel que mentionné dans un bulletin antérieur, dans un premier temps, les anesthésiologistes, médecins d'urgence, médecins de soins intensifs et pneumologues doivent avoir eu leur test d'ajustement du masque N95, si non fait depuis deux ans. L'horaire des tests pour chacune des installations hospitalières vous parviendra dans les meilleurs délais.

- **Liste de garde PCI :** Une équipe de garde PCI est en place afin de répondre aux situations particulières en lien avec la prévention et le contrôle des infections. Ainsi, en complément à la présence des conseillères en PCI sur les quarts de jour, des conseillères seront de garde pour les quarts de soir, nuit et fin de semaine.

Hôpital	Téléphone
• Hôpital régicnal de Saint-Jérôme • Hôpital d'Argenteuil	(450) 276-0946
• Hôpital de St-Eustache	(438) 349-4771
• Hôpital Laurentien	(819) 216-0621
• Hôpital de Mont-Laurier • Centre de services de Rivière-Rouge	(819) 616-4022

- **Rappel des indications d'utilisation des différents types de masques :**
  Il est important de rappeler les indications du port de masque de procédure et du port de masque N95. Ces indications doivent être rigoureusement respectées. Tout port de masque pour d'autres indications doit être évité afin de garder les stocks disponibles pour les indications fermes.

  Masque de procédure (masque chirurgical) : Contact avec un usager mis en **isolement de type précautions gouttelettes**

  Exemples d'infections (liste non exhaustive) : Influenza, Coqueluche, Covid19 : non sévère / test de dépistage / hospitalisé pour une autre raison

  Masque N95 : Contact avec un usager mis en **isolement de type précautions aériennes**

  Exemples d'infections (liste non exhaustive) : Tuberculose / Rougeole/ Varicelle / SRAS/ Ebola /MRSI

  Covid-19 : Masque N95 requis si :

  - Cas sévère avec ou sans pneumonie (sat ≤93%, FR≥30 : soutenue)
  - Cas hospitalisé dont la raison principale menant à l'hospitalisation est la Covid-19
  - Procédures générant des aérosols :
    - Intubation et extubation trachéale
    - Trachéotomie et soins de trachéotomie
    - Ventilation manuelle avant l'intubation
    - Bronchoscopie
    - Laryngoscopie
    - RCR
    - Aspiration endotrachéale en circuit ouvert chez un usager intubé
    - Ventilation non-invasive en pression positive (CPAP, BiPAP)
    - Expectoration induite
    - Clapping
    - Ventilation oscillatoire à haute fréquence
    - Chirurgies et procédures post-mortem impliquant l'utilisation d'outil fonctionnant à haute vélocité

    N.B. La thérapie par nébulisation n'est pas une procédure générant des aérosols de la Covid-19

- **Stages d'externat :** La Faculté de médecine de l'Université de Montréal a pris la décision de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, l'ensemble des activités d'enseignement clinique offertes dans les milieux partenaires aux étudiants inscrits au programme de 1er cycle en médecine et aux programmes des sciences de la santé. Les stages de la résidence, quant à eux, se poursuivent.
- **Médecins de 70 ans et plus :** Le Ministère n'a actuellement aucune directive spécifique. Il revient à chaque médecin plus à risque, par son âge ou sa condition de santé, d'évaluer les risques, de consulter son propre médecin et, en cas de réduction d'activités, de convenir le tout avec son chef médical.
- **Quarantaine :** Tout médecin ou pharmacien en quarantaine dans le contexte d'un retour de voyage datant de moins de 14 jours doit maintenir sa quarantaine, et ce, malgré un éventuel test covid-19 négatif. Les chefs de service et la Direction des services professionnels doit être avisée d'une telle quarantaine.
- **Documentation générale en ce qui concerne la pandémie :** Vous pouvez trouver l'ensemble de l'information destinée au personnel et médecins du CISSS sur le site Internet. Le site web du Ministère fournira bientôt l'ensemble de la documentation pertinente en soutien à la pratique médicale.

Vous êtes invités à soumettre vos questions concernant l'organisation des services médicaux à cette adresse : dsp-al.cissslau@ssss.gouv.qc.ca

LIENS UTILES

- Nombre de cas recensés par région
- Site web du MSSS — Outils d'information pour les hôpitaux
- Information en continu du CISSS des Laurentides

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Québec